

TROIS DÉCHETTERIES POUR LE PAYS DES PAILLONS

Un service qui joue la proximité

Le réseau de déchetteries intercommunales se réorganise.

À compter du 16 juin 2020, la Communauté de Communes du Pays des Paillons ouvrira les portes de son nouvel équipement dédié à la collecte des déchets, à Contes, ECOVAL PAILLONS.

À partir de cette date, les déchetteries joueront la proximité pour mieux vous servir.

Afin d'harmoniser les flux, les administrés résidant sur les communes de Bendejun, Berre-les-Alpes, Blausasc, Châteauneuf-Villevieille, Coaraze, Contes, L'Escarène, Lucéram et Touët-de-l'Escarène devront désormais se rendre à ECOVAL PAILLONS.

En revanche, l'accès à la déchetterie de Drap sera uniquement réservé aux habitants des communes de Cantaron, Drap, Peille et Peillon.

Enfin, la déchetterie de Peille sera destinée aux seuls habitants de Peille.

Dès le 1^{er} septembre 2020, un badge d'accès sera obligatoire pour accéder à votre déchetterie respective. Il permettra la gratuité du déversement de vos déchets jusqu'à 2 tonnes par an et par foyer. Au-delà de ce poids, un tarif sera appliqué au prorata des flux apportés.

Toutes les modalités pour se procurer le badge et les tarifs en vigueur seront communiqués ultérieurement par voie de presse, en déchetteries et sur le site internet www.ccpp06.fr

La Communauté de Communes du Pays des Paillons
reste à votre disposition au

04 93 79 03 50

